

AFFICHÉ LE

04 JUIL. 2022

Le Maire,

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULAC-SUR-MER
RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE
LE LUNDI 27 JUIN 2022**

Le Conseil Municipal de Soulac-sur-Mer s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville le lundi 27 juin 2022 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT, Maire.

PRÉSIDENT : Xavier PINTAT, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS : Bernard LOMBRAIL, Evelyne MOULIN, Daniel MILLIET, Marie-Dominique DUBOURG, Ghyslaine CUNY, Agnès BERGE, Jean-Michel BERGES, Sylvie BERTHELEMY, Jacques BIBES, Hervé BLANC, Manuela LIEUTEAU-SANCHEZ, Élodie MARTIN, Bruce QUERMENT,

EXCUSÉS : Thierry DUBOUILH, Chantal LESCORCE, Claude MARTIN, Vincent RAYNAUD, Danielle BERTHOMIER, July DESCROIX, Jean-Luc DIEU, Bernard PASQUET, Catherine THOMPSON, ayant donné pouvoir respectivement à Xavier PINTAT, Bernard LOMBRAIL, Evelyne MOULIN, Daniel MILLIET, Marie-Dominique DUBOURG, Ghyslaine CUNY, Agnès BERGE, Jean-Michel BERGES, Sylvie BERTHELEMY,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Michel BERGES,

I - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jean-Michel BERGES est désigné secrétaire de séance.

II - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2022

Le procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du 30 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

III- DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET INFORMATIONS

Le Maire donne lecture des décisions prises depuis la séance du 30 mai 2022, et le Conseil Municipal en prend acte.

IV - PATRIMOINE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX, URBANISME ET FONCIER, EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

A. ACQUISITION DE LA PARCELLE AE 157

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de la parcelle AE 157 de la SCI GOA, représentée par Madame Géraldine MARCOU épouse RAYNAL, Monsieur Olivier MARCOU et Madame Alexandra MARCOU, à titre gratuit, étant précisé que les frais en résultant restent à la charge de la Commune, et autorise M. Bernard LOMBRAIL, en sa qualité de Premier Adjoint, à signer l'acte en la forme administrative.

B. RAPPORT 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE SOULAC-SUR-MER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel de l'eau et de l'assainissement 2021.

V - FINANCES

A. DÉCISIONS MODIFICATIVES

1. Budget Principal : Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du Budget Principal qui s'équilibre à 23 220,00 € en fonctionnement et à 65 937,00 € en investissement.

2. Budget Annexe de l'Eau et de l'Assainissement : Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du Budget Annexe de l'Eau et de l'Assainissement qui s'équilibre à 21 087,00 € en fonctionnement et à 1 000,00 € en investissement.

3. Budget Annexe du Camping Les Genêts : Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du Budget Annexe du Camping Les Genêts qui s'équilibre à 362,00 € en fonctionnement.

B. TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des tarifs communaux.

C. ACCORD-CADRE POUR LE RENOUVELLEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION, MAINTIEN EN CONDITIONS OPÉRATIONNELLES ET INFOGÉRANCE DU PARC INFORMATIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le marché du système d'information, maintien en conditions opérationnelles et infogérance du parc informatique à effet du 1^{er} août 2022 avec l'entreprise retenue.

D. DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

1. Rapport du délégataire du Casino de la Plage

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2021 remis par la Société Casino de la Plage au titre du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Casino.

E. CONTRAT D'OPÉRATION DES INSTALLATIONS DE JET A-1 ET AVGAS 100 LL À L'AÉRODROME

Dans le cadre des aménagements de modernisation des procédés de distribution de carburants à l'Aérodrome, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le contrat des installations de stockage et de distribution de carburants JETA1 et AVGAS100 LL avec la société TotalEnergies, et autorise le Maire à le signer.

F. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution de la subvention de 1 500,00 € à l'Association Féline de l'Estuaire.

G. CONVENTION DE BILLETTERIE 2022 AVEC L'OFFICE DE TOURISME MÉDOC ATLANTIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention à intervenir avec l'Office de Tourisme Médoc Atlantique relative à la billetterie 2022 du Gala de Miss France, et autorise le Maire à la signer.

H. CONVENTION DE BILLETTERIE 2022 AVEC L'OFFICE DE TOURISME MÉDOC ATLANTIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention à intervenir avec l'Office de Tourisme Médoc Atlantique relative à la Fête de la Mer 2022, et autorise le Maire à la signer.

VI - RESSOURCES HUMAINES

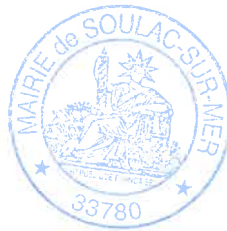
A. MODIFICATION DE LA CHARTE DU TEMPS DE TRAVAIL

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification de la charte du temps de travail relative à l'annualisation du temps de travail du service de la police municipale à effet du 1^{er} juillet 2022.

VII - QUESTIONS DIVERSES

☪

La séance est levée à 18 heures 53 minutes



Xavier PINTAT
Maire de Soulac-sur-Mer
Membre honoraire du Parlement